



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Coup d'État militaire en Birmanie

Question au Gouvernement n° 3938

Texte de la question

COUP D'ÉTAT MILITAIRE EN BIRMANIE

M. le président. La parole est à M. Jean-Michel Clément.

M. Jean-Michel Clément. Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, le 1er février dernier, un coup d'État militaire a eu lieu en Birmanie : les dirigeants démocratiquement élus étaient arrêtés sur le champ par la junte ; la cheffe du gouvernement, Aung San Suu Kyi, était assignée à résidence.

Depuis, un vaste mouvement de désobéissance civile s'est développé dans tout le pays, porté notamment par la jeunesse. Ce mouvement s'est spontanément organisé autour de marches pacifiques pour la liberté et la démocratie.

En réponse, une répression brutale et sauvage s'est abattue sur le peuple, causant la mort de 550 personnes. Cette répression s'aggrave de jour en jour et, le 27 mars dernier, plus de 100 manifestants pacifiques – des enfants, des femmes et des hommes – ont été tués en une seule journée. La junte militaire tue son propre peuple. Mais le peuple birman est courageux et décidé à poursuivre la lutte pour la démocratie.

Ce coup d'État a eu lieu il y a maintenant deux mois, et la communauté internationale reste pour le moins peu active, alors que le risque de guerre civile est évident. La Chine et la Russie, quant à elles, cachent à peine leur appui à la junte. La confiscation du pouvoir par un groupe particulier, ici une junte militaire, ne nous rappelle que trop le modèle chinois. Ne laissons pas s'exporter ce mode de gouvernance.

L'opposition birmane a lancé un appel à la communauté internationale. Nous devons y répondre. Notre siège au Conseil de sécurité de l'ONU doit nous permettre de faire entendre notre voix. En attendant, nous devons aller plus loin dans notre soutien au gouvernement légitime. Nous pourrions apporter notre aide aux ONG et aux mouvements civils.

Monsieur le ministre, quelles initiatives concrètes compte prendre la France pour que cesse ce bain de sang et pour aider le peuple birman ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes LT, Dem, Agir ens et UDI-I, ainsi que sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Monsieur le député, je partage entièrement votre indignation. Ce coup d'État a eu lieu il y a deux mois, et la situation – vous l'avez décrite – est extrêmement grave. Le week-end dernier, une vingtaine de manifestants ont encore été tués, s'ajoutant aux 550 déjà assassinés par la junte depuis le 1er février. Nous avons rarement vu une telle répression aveugle et

brutale.

Vous avez raison de dire que, face à cela, les déclarations ne suffisent pas, même s'il est essentiel de les faire ici, devant cette assemblée, afin qu'elles soient entendues partout. Il faut aussi prendre des mesures telles que les sanctions déjà décidées dans le cadre de l'Union européenne, à notre initiative, à l'égard des onze principaux organisateurs et chefs de la junte militaire, y compris le commandant en chef.

Les vingt-sept États membres vont aussi prendre des sanctions économiques, qui vont entrer rapidement en application, contre les entités liées à l'armée – cela n'aurait guère de sens de le faire à l'échelle d'un seul pays. Tant l'Europe que la France ont suspendu tous les soutiens budgétaires aux programmes gouvernementaux, tout en accroissant leur aide aux organisations humanitaires afin que les populations civiles, qui vivent dans le drame, puissent être secourues.

Nous allons continuer à agir dans ce sens, ce qui présente une difficulté particulière : il faut frapper au cœur les intérêts économiques des forces armées sans pénaliser encore davantage les populations qui vivent dans ce pays.

Telle est la logique de l'Union européenne, du Conseil de sécurité et de nos partenaires de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et de tous les pays directement concernés. Nous menons une offensive notamment pour que la Chine prenne les initiatives nécessaires parce qu'elle a le pouvoir de le faire.
(Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et Dem.)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Michel Clément](#)

Circonscription : Vienne (3^e circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3938

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 avril 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [7 avril 2021](#)